

L'OFFRE PARKBOX & PARKTOTEM

Les armoires et totems pour la recharge des véhicules électriques pour le Réseau Electrique Auto en copropriété



LA SOLUTION
COMPLÈTE POUR
LA RECHARGE DES
VÉHICULES EN
COPROPRIÉTÉ

FABRICATION
FRANÇAISE



Gamme **PARK'ELEC**

MICHAUD
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE



L'OFFRE **PARK'ELEC** DE **MICHAUD**

UNE SOLUTION **DÉDIÉE AUX COPROPRIÉTÉS POUR LE « RÉSEAU ÉLECTRIQUE AUTO »**

- Chaque résident est indépendant et peut choisir son fournisseur d'électricité.
- Offre d'autres usages individualisés dans le parking (prise 220V, point d'éclairage, porte de garage électrique)*
- Chaque place est équipée d'une PARKBOX intégrant un LINKY® individuel.
Elle pourra être installée par votre installateur 100 pour 100 Elec recommandé par MICHAUD.

** Selon les normes électriques en vigueur*



PARKTOTEM 7



PARKBOX 7



PARKBOX START



PARK'ELEC

LA SOLUTION IDÉALE DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES POUR LE "RÉSEAU ÉLECTRIQUE AUTO" EN COPROPRIÉTÉ

L'offre **PARK'ELEC** repose sur le réseau électrique auto avec l'installation d'un compteur LINKY® individuel sur chaque place de parking, de la même façon que pour un logement. C'est d'ailleurs ce qui confère au système sa grande souplesse d'utilisation (liberté de choix du fournisseur d'énergie, utilisateur facturé de sa consommation et pas plus).

Ce compteur LINKY® doit être placé dans une armoire (en intérieur) ou dans un totem (en extérieur) : c'est la raison d'être des produits **PARKBOX** et **PARKTOTEM**.

Outre l'alimentation des bornes de recharge, il s'agit véritablement d'amener l'électricité à la place de parking, ce qui permettra d'autres usages, notamment en parkings boxés (éclairage du box, prise de courant, électrification de la porte de garage)*.

** Selon les normes électriques en vigueur*



LES AVANTAGES DE PARK'ELEC

ÉVOLUTIVE

- La solution permet d'équiper "à la demande" la totalité des places d'un parking

SANS ENGAGEMENT

- Libre choix du fournisseur d'énergie pour les utilisateurs
 - Pas de gestion pour la copropriété, ni le syndic
 - Pas d'engagement avec un opérateur de charge

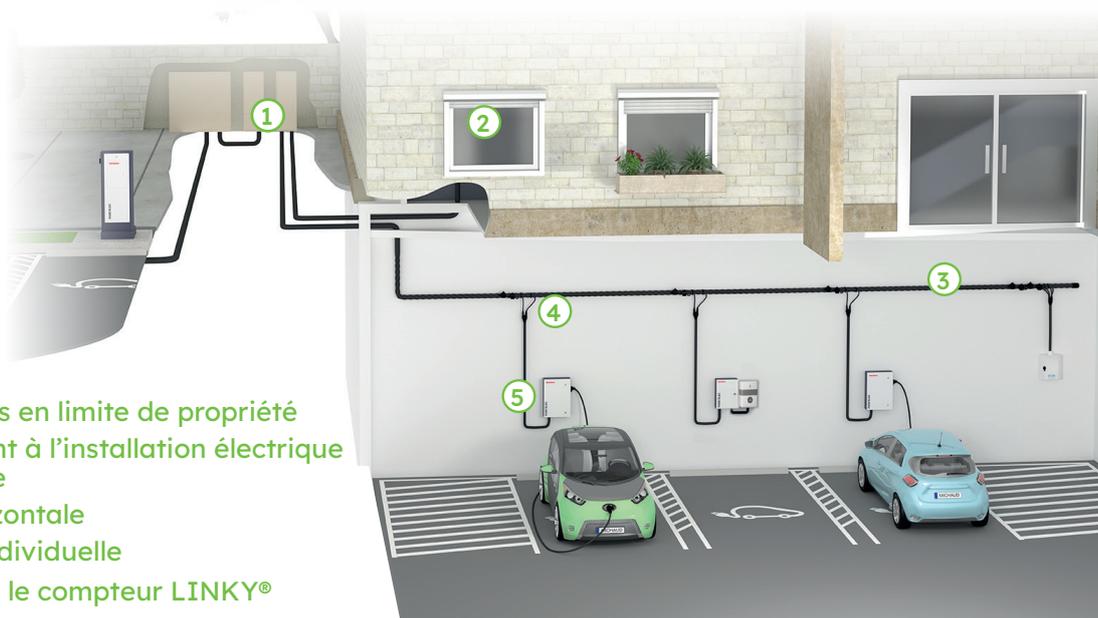
ÉCONOMIQUE

- **0 €** reste à charge pour la copropriété avec le préfinancement par le GRD*

ROBUSTE & DURABLE

- Les armoires et totems PARKBOX et PARKTOTEM sont en métal, IP55 et IK10

** Hors travaux complémentaires*



- 1- Coffret Enedis en limite de propriété
- 2- Raccordement à l'installation électrique de l'immeuble
- 3- Colonne horizontale
- 4- Dérivation individuelle
- 5- Armoire pour le compteur LINKY®

Plus d'informations

Livres Blancs



► Tout savoir sur les infrastructures de recharge des véhicules électriques en copropriété

Michaud publie 2 guides complets sur les IRVE en copropriété.

Pour réussir l'installation des IRVE en copropriété, il est important d'en maîtriser les règles.

Ces guides vous disent tout sur les dernières évolutions en termes de produits, de règles de pose et de process pour équiper une copropriété.

Alors n'attendez pas, découvrez sans plus attendre nos deux guides !



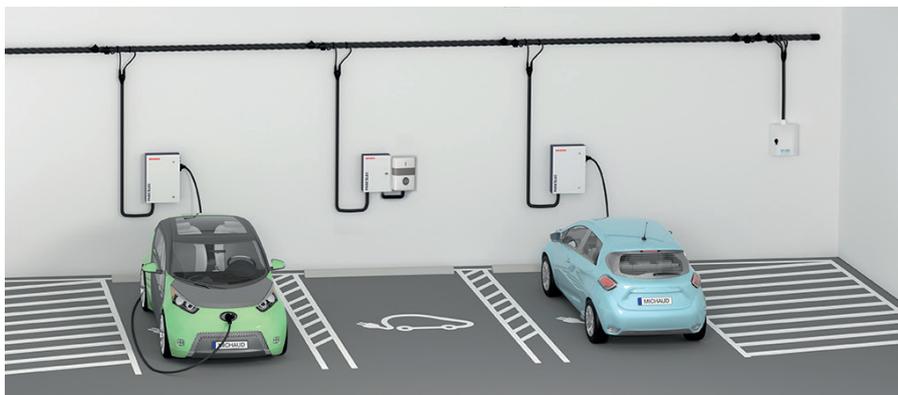
Le guide technique



Le guide pratique



PARKBOX



Les armoires **PARKBOX** s'installent sur la place de parking pour permettre la recharge des véhicules électriques. Suivant la référence choisie, l'armoire intègre tout ou partie des fonctions nécessaires.



PARKBOX 7

ARMOIRE DE RECHARGE MURALE «TOUT EN UN»

- + **Produit complet " Plug&Play"**
- + **Robuste** (acier laqué électro-zingué, IK10 / IP55)
- + **Prise Type 2S - 7,4 kW intégrée**
> Recharge de 60 km en 1 heure.
- + **Système RFID :**
reconnaissance de l'utilisateur par badge pour activer la recharge.
- + **Sécurisée** (serrure à clé)



Subventions ADVENIR : voir les conditions d'éligibilité sur www.advenir.mobi



ParkBox 7 :
Panneau de commande



Nota : Compteur LINKY® et disjoncteur non fournis.



PARKBOX 3

ARMOIRE DE RECHARGE 3,7 kW

- + Produit complet " Plug&Play"
- + Produit peu profond et esthétique
- + Robuste (acier laqué électro-zingué, IK10 / IP55)
- + Prise renforcée 3,7 kW intégrée
> Recharge de 30 km en 1 heure.
- + Sécurisée (serrure à clé)

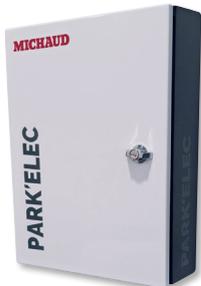


PARKBOX START

ARMOIRE DE COMPTAGE COMPACTE ET MULTI-USAGES

Elle nécessite l'installation d'une borne de recharge séparée jusqu'à 7,4 kW.

- + Robuste (acier laqué électro-zingué, IK10 / IP55)
- + Sécurisée (serrure à clé)
- + Compacte et esthétique



+
La borne
de votre
choix

Nota : Compteur LINKY® et disjoncteur non fournis.

TABLEAU DES RÉFÉRENCES ET DES VARIANTES

	Code ⁽²⁾	Armoire IP55 ⁽¹⁾	Point de charge 3,7 kW	Point de charge 7,4 kW	Dimensions en cm	Système RFID
PARKBOX 7	GE100	•		•	42x62x18	•
PARKBOX 3	GE080	•	•		38x48x13,5*	
PARKBOX START	GE020	•	Produits vendus séparément		35x48x13,5*	
PARKBOX BASIC	GE016	•	Produits vendus séparément		44x62x27	

(1) : Utilisable en intérieur et extérieur

(2) : Compteur et disjoncteur non fournis

* Hors serrure

PARKTOTEM



La gamme **PARKTOTEM** joue le même rôle que l'armoire **PARKBOX** dans le cas d'une fixation au sol.

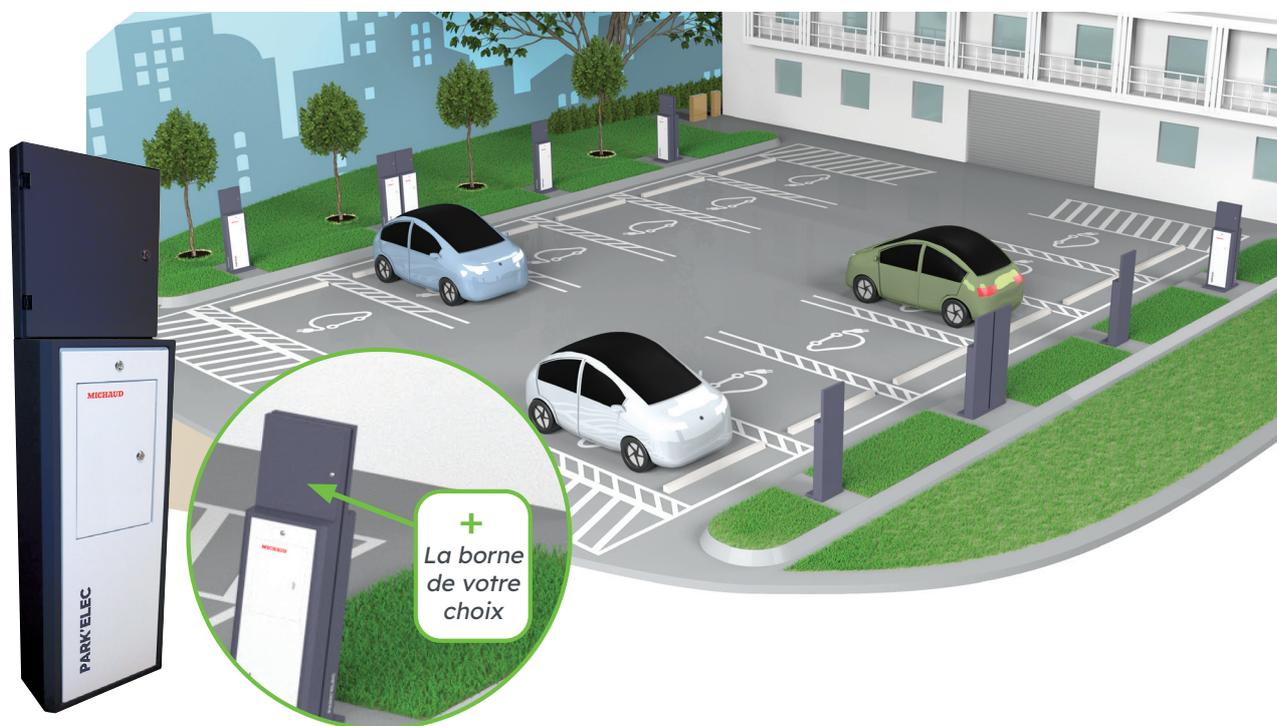


PARKTOTEM START

LE TOTEM MULTI-USAGES

compatible avec toutes les bornes du marché grâce à son support universel.

- + **Borne de recharge séparée de votre choix jusqu'à 7,4 kW**
- + **Robuste et esthétique (aluminium laqué, IK10 / IP55)**





PARKTOTEM 7



LE "TOUT EN UN" PERFORMANT ESTHÉTIQUE ET ÉCONOMIQUE

- + Produit complet " Plug&Play"
- + Robuste et esthétique (aluminium laqué, IK10 / IP55)
- + Prise Type 2S - 7,4 kW intégrée
 - > Recharge de 60 km en 1 heure.
- + Système RFID : reconnaissance de l'utilisateur par badge pour activer la recharge.
- + Norme PMR
- + Sécurisée (serrure à clé)



ParkTotem7 : Panneau de commande

Option "Prise à droite" ou "Prise à gauche"



Subventions ADVENIR : voir les conditions d'éligibilité sur www.advenir.mobi

Détail Équipement PARKTOTEM 7

Base **Complémentaire**

			Totem IP55 ⁽¹⁾	Point de charge 7,4 kW	Code ⁽²⁾	Dimensions en cm	Système RFID
PARKTOTEM START	SOLO	TRI	•	Produits vendus séparément	GE150	175x45x20	
	BASE*		•		GE046		
	COMPLÉMENT		•		GE047		
PARKTOTEM 7	BASE*	Prise GAUCHE	•	•	GE095	125x45x20	•
		Prise DROITE	•	•	GE096		•
	COMPLÉMENT	Prise GAUCHE	•	•	GE097		•
		Prise DROITE	•	•	GE098		•

* Le ParkTotem Base peut être utilisé en totem isolé.

(1) : Utilisable en intérieur et extérieur (2) : Compteur et disjoncteur non fournis

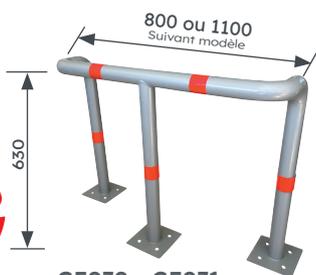
Accessoires complémentaires

PROTECTION

Le plot de protection est destiné à protéger une armoire ou un totem IRVE d'un choc avec un véhicule.
En fonction de la configuration, plusieurs plots peuvent être utilisés autour du mobilier.



GE027
(Plot)



GE070 - GE071
(Arceaux)

L'arceau de protection est conçu pour assurer la protection périphérique des totem IRVE et des systèmes sol-plafond.
Il existe en 2 largeurs : 800 et 1100 mm.

Réf.	Désignation
GE027	Plot de protection pour armoire et totem IRVE
GE070	Arceau de protection Lg 800 mm 3 points RAL 7024
GE071	Arceau de protection Lg 1100 mm 3 points RAL 7024

SUPPORT SOL/PLAFOND

Le support sol/plafond est destiné à recevoir une Parkbox 7 (Réf. GE100).
Il assure le maintien de l'armoire lors d'une installation sans support déjà existant (mur).

Nota : Le support sol/plafond doit impérativement s'utiliser en association avec des plots de protection.



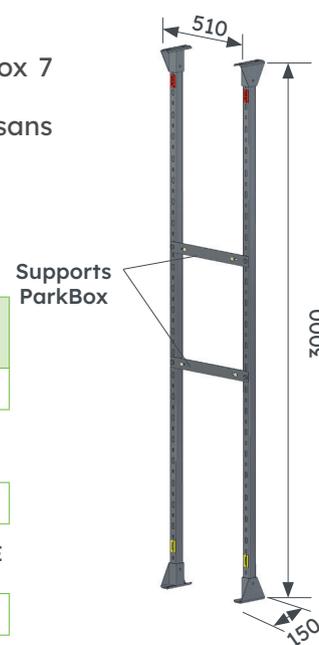
Réf.	Désignation
GE025	Kit support sol/plafond pour armoire IRVE

Il est possible d'ajouter une deuxième armoire au dos du support sol/plafond grâce au kit d'adaptation double support sol/plafond.

GE026	Kit de pose double armoire sur support sol/plafond
-------	--

Un kit existe pour rallonger le support sol/plafond pour armoire IRVE de 3 m à 3,50 m.

GE028	Rallonge sol/plafond armoire IRVE L350
-------	--



LE FINANCEMENT EN LOGEMENT COLLECTIF

Quelles sont les aides et subventions pour les bornes de recharge ?

Quelle que soit la solution retenue, deux éléments sont à considérer :

- le coût de l'infrastructure qui concerne la copropriété dans son ensemble,
- le coût de l'équipement de la place de parking, qui concerne uniquement les Copropriétaires souhaitant faire électrifier leur place.

Pour ce qui est de l'infrastructure, 2 modes de financement sont possibles :

- Soit un financement par la copropriété (elle peut bénéficier de l'aide ADVENIR sur l'infrastructure collective),
- Soit une solution « zéro frais » pour la copropriété grâce à un dispositif de pré-financement par le TURPE via le GRD.

Le dispositif « zéro frais » a vocation à lever les freins lors du vote des travaux en Assemblée Générale.



AIDES ET SUBVENTIONS POUR LES BORNES DE RECHARGE

• La prime ADVENIR

En copropriété, l'installation d'un ou plusieurs points de recharge réalisés par un professionnel qualifié IRVE est éligible aux primes ADVENIR.

Elles couvrent une partie importante des coûts de fourniture et d'installation de la structure collective et de la borne de recharge. En effet, le programme ADVENIR propose une prime pour l'installation de bornes de recharge à destination de particuliers résidant en immeuble collectif. La prime est accessible que l'on soit propriétaire, locataire ou occupant.

• Le montant de la prime ADVENIR

Elle finance jusqu'à 50 % du montant hors taxe de la prestation de fourniture et d'installation des points de recharge, 600 € par point de recharge jusqu'au 31/12/24.

Afin d'être éligible à la prime, votre dossier doit respecter l'ensemble des minima techniques décrits dans le cahier des charges ADVENIR. Mais aussi la réglementation en vigueur.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous diriger vers le site ADVENIR.

• Le crédit d'impôt CIBRE

Un crédit d'impôt est accordé pour les dépenses d'acquisition et de pose d'un système de charge de véhicule électrique pilotable à domicile entre le 01/01/2021 et le 31/12/2025.

Il est égal à 75% du montant des dépenses dans la limite de 500 € par système de charge.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.service-public.fr.





Retrouvez l'ensemble de nos produits sur
www.michaud.fr

MICHAUD VOUS PRÉSENTE SON RÉSEAU D'EXPERTS RÉFÉRENTS IRVE EN COPROPRIÉTÉ



UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

Le réseau d'Experts 100pour100-Elec est un réseau de professionnels de l'infrastructure de recharge de véhicule électrique recommandé par **MICHAUD**.

En effet, chaque professionnel est soigneusement sélectionné et formé par MICHAUD. Nos partenaires s'engagent à travers une charte à garantir un service de qualité à leurs clients.

Grâce à ce réseau, nous souhaitons vous rassurer en vous recommandant des professionnels fiables et qualifiés. Ces installateurs sont des experts dans l'installation de colonne horizontale et dans son SAV. Ils seront à votre service pour vous accompagner dans vos projets d'électrification.

Contact & informations



www.100pour100-elec.com

ZI le Blanchon - 490 rue Georges Convert
CS 90100 - 01160 PONT D'AIN - FRANCE
Tèl : 04 74 39 14 44

MICHAUD
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE